

DÉPARTEMENT ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

Favoriser le développement économique local, durable et social, garantir le respect du cadre juridique et obtenir le meilleur rapport qualité/coût, telles sont les ambitions de la politique d'achats et marchés publics du Département.

La politique achats et marchés publics

Pour réaliser des travaux, obtenir des fournitures (achat, location...) ou développer des services publics, le Département conclut un marché public avec un fournisseur ou un entrepreneur. Cette démarche s'inscrit dans la politique d'achats du Département.

CHIFFRES CLÉS

200**M€**

C'est le montant de la dépense publique départementale par an.

1 500**fournisseurs****541****entreprises seine-et-marnaises en 2021**

soit 31% de fournisseurs locaux

170**marchés**

notifiés par an

Les 3 piliers de la politique Achats

Le Département déploie sa politique d'achats à travers trois axes fondamentaux.

Obtenir le meilleur rapport qualité/coût

La politique d'achats du Département met en œuvre des techniques permettant de générer des gains économiques, d'améliorer la qualité de ses achats et de mieux capter l'innovation sur le territoire.

Afin d'obtenir une réduction des coûts pour la collectivité, un travail est réalisé sur la définition du besoin, de sa mutualisation et de son harmonisation. Aussi, la politique Achats du Département prend en compte le développement de la méthode en coût complet.

Enfin, l'objectif consiste également à renforcer le recours à la négociation, nécessaire à l'attractivité des entreprises et indispensable à l'acheteur public pour améliorer toutes les dimensions de l'offre (technique et financière) et obtenir une bonne compréhension de son besoin par les entreprises.

Favoriser le développement économique local, durable et social

La politique d'achats du Département vise à augmenter l'attractivité, favoriser les innovations et développer l'économie locale, durable et sociale du territoire seine-et-marnais. Pour atteindre ces objectifs, trois critères sont pris en compte : l'analyse des marchés des fournisseurs, l'aide à l'insertion sociale et les critères de développement durable dans les marchés.

Améliorer l'agilité dans l'utilisation de la réglementation des marchés publics

Notre ambition est de continuer à garantir le respect du cadre juridique et la qualité des procédures tout en utilisant l'ensemble des possibilités de la réglementation de l'achat public, de manière agile. À cet effet, trois outils sont utilisés : le recours à la typologie de procédure, la dématérialisation notamment auprès des TPE/PME et l'augmentation des marchés transversaux.

CHIFFRES-CLÉS

+ 50 %

de marchés

conclus avec une clause développement durable

1/3

des marchés

comportent une clause insertion (soit 57 marchés en 2021)

Maximilien.fr, la plateforme des marchés publics du Département

Le Département publie ses marchés sur la plateforme [Maximilien.fr](https://www.maximilien.fr/) (<https://www.maximilien.fr/>) qui rassemble aussi les consultations de nombreux autres acheteurs franciliens. L'objectif : faciliter l'accès des entreprises à la commande publique par le biais du portail Maximilien. De ce fait, l'accès à la plateforme est gratuit pour les entreprises. Et, les réponses aux marchés publics se font uniquement par voie électronique sur Maximilien.fr.

> [La plateforme Maximilien.fr \(https://www.maximilien.fr/\)](https://www.maximilien.fr/)



Depuis le 1^{er} octobre 2018, les acheteurs publics sont soumis à une obligation de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Ils ont l'obligation de disposer d'un profil acheteur pour mettre à disposition des opérateurs économiques l'ensemble des documents de la consultation.

2 services départementaux chargés des achats publics

Service Achats généraux

Ce service gère les achats dans les secteurs d'activités de la communication (conseil, supports et événementiel), de la culture, des ressources humaines, des moyens généraux (nettoyage, fournitures diverses, mobiliers, restauration, sécurité...), de la formation (celle des agents départementaux), du conseil (études, audit, assistance à maîtrise d'ouvrage, expertises), des équipements (notamment pédagogiques) et diverses prestations de service nécessaires aux fonctionnements de l'institution.

Service Achats Travaux et Systèmes d'informations

Ce service contribue à la mise en oeuvre de leviers d'achat permettant de générer des gains économiques et de qualité dans l'ensemble des prestations liées au domaine de la construction (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre...). En outre, il gère les achats dans les secteurs d'activités du numérique-informatique (équipements informatiques, logiciels, système d'information, maintenance IT, télécoms).



Délibération achats marchés publics PDF - 500.54 Ko (/sites/default/files/media/downloads/2018-deliberation-achats-marches-publics.pdf)



Organigramme des acheteurs PDF - 380.08 Ko (/sites/default/files/media/downloads/dap-23-organigramme-acheteur.pdf)

Contactez les services achats

En remplissant ce formulaire en ligne, vous permettez aux acheteurs du Département de Seine-et-Marne de connaître vos prestations et de vous solliciter dans le cadre d'un éventuel sourcing pour un ou plusieurs projets d'achat. Un acheteur s'engage à vous répondre dans un délais de 15 jours une fois le formulaire complété.



Créé le: 30/07/2020

- Mis à jour le : 1/09/2023